

**PROJET D'ARRÊTÉ**

Projet adopté par le Conseil d'Etat

Projet présenté par le DT

Contact suivi du dossier : - 022 / 327 45 63

Contact secrétariat : - 022 / 327 45 68

Version : 1ère - ace-campagnols.doc

A notifier par la Chancellerie d'Etat à :

 sans modification  
 avec modification(s)
**ARRÊTÉ**

relatif à la modification de dénomination d'une artère  
sur le territoire de la commune Veyrier

**LE CONSEIL D'ÉTAT**

Vu la demande de la commune de Veyrier du 30 juin 2006 et l'accord des riverains du chemin des Bois;

Vu le préavis favorable de la Commission cantonale de nomenclature du 28 septembre 2006;

Vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975;

**ARRÊTE :**

Il est donné le nom de :

**Chemin des Campagnols**

CV = 62545

GMO = OK!

AD = OK!

P.V. =

info = ✓

à l'actuelle partie du chemin des Bois N° 10A à 10D et 12A à 12E se terminant sans issue.

Cette dénomination entre en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

Communiqué à :

DT 1 ex.  
 DF 1 ex.  
 DI / OCP 1 ex.  
 DCTI 1 ex.  
 CHA 1 ex.  
 FAO 1 ex.



Certifié conforme,

Le chancelier d'Etat :

# DEPARTEMENT DU TERRITOIRE

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DIRECTION CANTONALE DE LA MENSURATION OFFICIELLE

#### Commune de Veyrier

Suite à l'arrêté du Conseil d'Etat du 11 octobre 2006 de dénomination d'une portion d'artère sur le territoire de la commune de Veyrier, il est donné le nom de :

#### **Chemin des Campagnols**

à l'actuelle partie du chemin des Bois n° 10A à 10D et 12A à 12<sup>E</sup> se terminant sans issue.

Cette nouvelle dénomination oblige les autorités à modifier la numérotation des habitations de la façon suivante :

Chemin des Bois n° 10A	devient	Chemin des Campagnols 6
Chemin des Bois n° 10B	devient	Chemin des Campagnols 8
Chemin des Bois n° 10C	devient	Chemin des Campagnols 10
Chemin des Bois n° 10D	devient	Chemin des Campagnols 12
Chemin des Bois n° 12	devient	Chemin des Campagnols 1
Chemin des Bois n° 12A	devient	Chemin des Campagnols 3
Chemin des Bois n° 12B	devient	Chemin des Campagnols 5
Chemin des Bois n° 12C	devient	Chemin des Campagnols 7
Chemin des Bois n° 12D	devient	Chemin des Campagnols 11
Chemin des Bois n° 12E	devient	Chemin des Campagnols 13

L'adresse : Chemin des Campagnols n° 9 est attribué à la nouvelle construction.

Ces modifications entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2006.

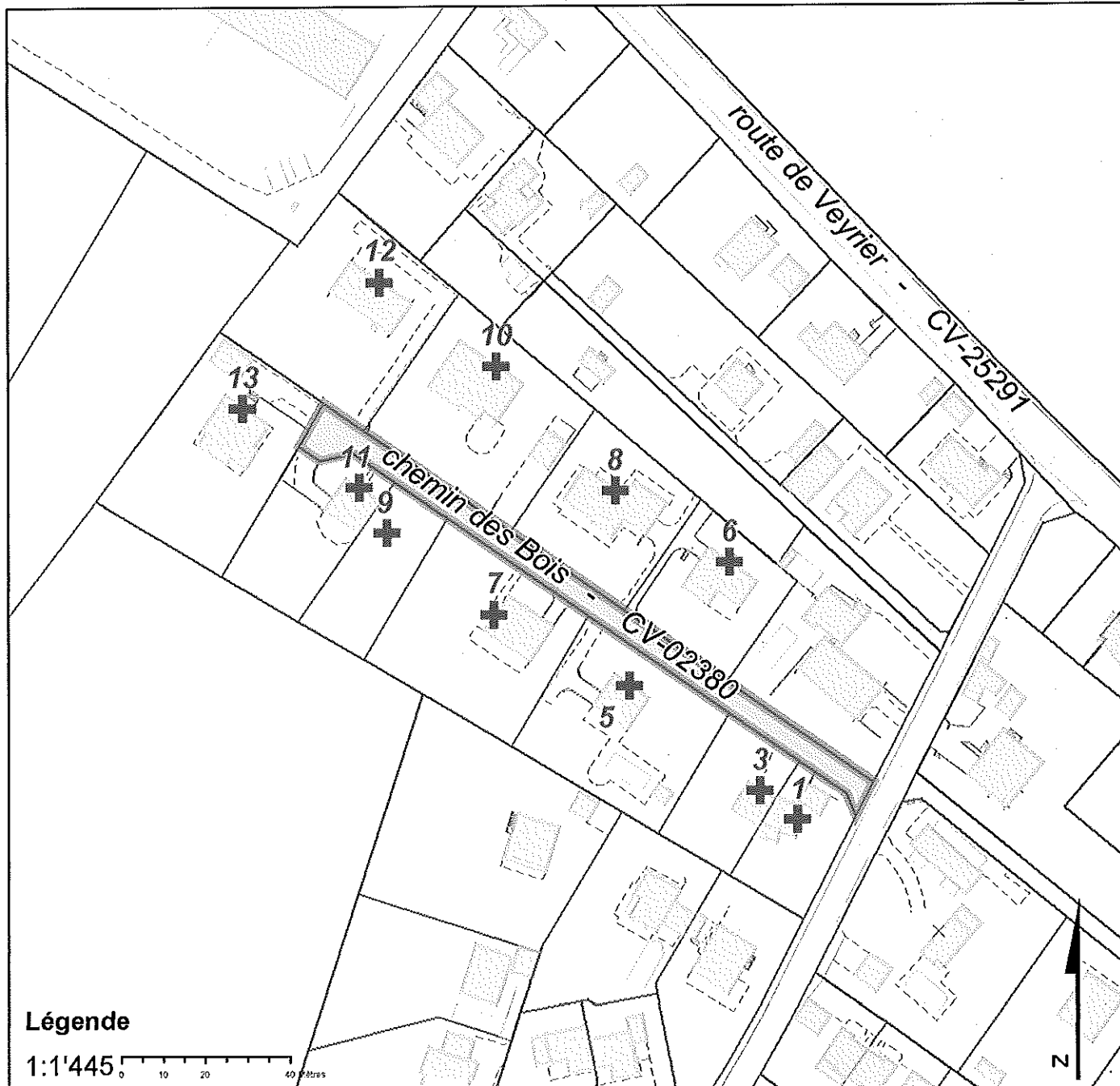
Publication dans la F.A.O. des ..... ?????? ..... 2006.



DT - DCMO  
Quai du Rhône 12  
case postale 36  
1211 Genève 8

Dossier traité par: Vincent Galley  
tél: 022.327.45.00  
fax: 022.327.53.80  
e-mail: vincent.galley@etat.ge.ch

## Plan des adresses municipales



Informations dénuées de foi publique

### Prestation :

Nouvelle adresse projet

- 12A quai du Rhône

### Mandataire :

VGA architecture SA  
Boulevard de l'exemple, 21  
2012 Genève 4

Emolument :

CHF 150.-